

Fête de la pêche

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge accueillera **le 8 juin prochain, lors de la Fête de la Pêche au Parc Fournier, 900 rue Principale, 50** jeunes filles et garçons pour une journée d'initiation à la pêche. Dans le cadre d'activités du programme (*Pêche en herbe*), initié par la Fondation de la faune du Québec pour favoriser la relève à la pêche, ce programme reçoit la collaboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.

Lors de cette journée **il sera possible pour tous (enfants et adultes) de pêcher sans permis dans la rivière en haut du barrage.**

Les jeunes doivent s'inscrire auprès de la municipalité **450-296-4710** avant le **6 juin**. Avec l'autorisation du (MFFP) chaque jeune inscrit de **6 à 17 ans** et qui aura suivi la formation le **8 juin** recevra une canne à pêche et un certificat *Pêche en herbe* qui fera office de permis de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

RENDEZ-VOUS FAMILIAL OUVERT À TOUS.

Dîner (Pique-nique), animation, prix.

Dîner (apportez votre pique-nique),
aussi le comité des Loisirs offrira un service de cantine.

Vous pouvez apporter vos chaises pliantes.
Nous vous invitons à vous stationner dans les endroits prévus soit
à l'hôtel de ville ou à l'église et à circuler à pied.

Les jeunes doivent s'inscrire auprès de la municipalité avant
le **6 juin 2019** au **(450-296-4710)** ou **ressources.nds@videotron.ca**.

Avec l'autorisation du (MFFP) chaque jeune inscrit de **6 à 17 ans**,
qui aura suivi la formation le **8 juin**, recevra une canne à pêche
et un certificat *Pêche en herbe* qui fera office de permis de pêche,
valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

EN CAS DE PLUIE L'ACTIVITÉ AURA LIEU QUAND MÊME

Veuillez prévoir des vêtements de rechange, imperméable, bottes...

Le port de lunette de protection est conseillé.

Un parent devra accompagner son ou ses enfants pour la pêche à gué.

HORAIRE de la journée samedi 8 juin 2019

- Heure	Endroit	Activités
8h30	Parc municipal	Accueil et inscriptions des pêcheurs. Installation kiosque des Scouts
8h45	Parc municipal	Mot de bienvenue du Maire et autres dignitaires.
8h50	Parc municipal	Formation sur la réglementation par les agents de la Faune
9h00	Parc municipal	Information sur la biologie et habitat du poisson/écologie de la rivière par OBVBM.
9h15	Parc municipal	Formation sur les techniques de pêche et règles de courtoisie. Démonstration de lancer et manipulation des appâts. Répartition des groupes.
9h30 à 12h15 Site 1-2-3-4		Pêche à gué/ (Prévoir une collation.)
12h30 à 13h00 Parc municipal		Dîner (apportez votre pique-nique), aussi le comité des Loisirs offrira un service de cantine. Atelier sur ; la fabrication d'une mouche.
À partir de 13h00		Présentation sur la barrière à lamproies dans la salle municipale. Visite (libre) de la bande riveraine.
13h00	Parc municipal	Présentation par les Scouts et jeux interactifs.
13h30	Parc municipal	Remise des prix pour les plus grandes prises et prix de présence.